



l'écho néronien

LE JOURNAL DE LA COMMUNE DE NERNIER

№108 | ÉTÉ 2026 | JUIN/JUILLET/AOÛT

Bien vivre
à Nernier

EMBELLISSEMENT
DU VILLAGE

CANDIDATURE
POUR UNE 2ÈME
FLEUR

Zoom sur...

UN BUDGET 2026
AU SERVICE DES
HABITANTS

Le dossier
du mois

PRÉSENTATION
DE LA NOUVELLE
ÉQUIPE
MUNICIPALE

Agenda

LES ESTIVALES
DE NERNIER !



Nernier,
l'été à fleur
de lac !

NOUVELLE MUNICIPALITÉ



POINT
DE VUE

Édito

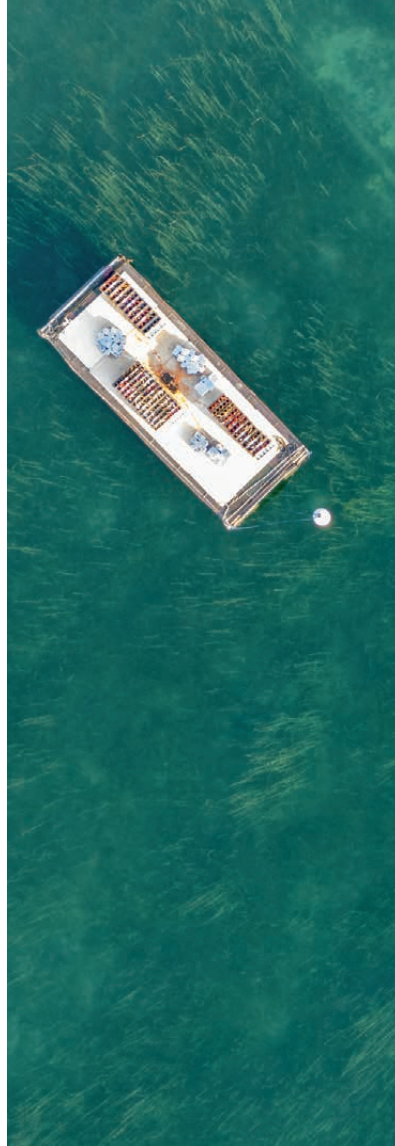
LE MOT DU MAIRE



Chères Néroniennes,
chers Néroniens,
Vous avez été 230 à nous accorder
votre confiance le dimanche 15 mars
dernier, soit 73,95 % des suffrages ex-
primés, ce qui a permis l'élection de
notre équipe dès le premier tour du
scrutin municipal. Je suis profondé-
ment touché par ce soutien.

Depuis six ans, je me suis investi plei-
nement au service de Nernier, de son
attractivité, de son équilibre et de sa
qualité de vie. Je mesure pleinement
la responsabilité qui m'est confiée
afin d'être à la hauteur de cet élan de
confiance.

Je tiens également à exprimer toute ma
gratitude à la nouvelle équipe qui m'ac-
compagnera au Conseil municipal. La
cohésion qui unit ce groupe, ainsi que
la complémentarité de ses expériences
et de ses compétences, constituent une
véritable richesse pour Nernier.



Je remercie enfin les 322 électeurs qui
se sont déplacés pour accomplir leur
devoir citoyen, et tout particulièrement
celles et ceux qui nous ont accordé leur
confiance.

Le temps électoral étant désormais clos,
s'ouvre celui de l'action. Nous engage-
rons, avec rigueur et détermination, la
mise en œuvre de l'action municipale
dans le respect des engagements pris,
avec pour seule ambition de servir
durablement l'intérêt de Nernier.
Avec mes sentiments cordiaux et dé-
voués.

Christian BREUZA
maire de Nernier

*La barge d'où
est orchestré le feu
d'artifice du 14 Juillet.*

POINT DE VUE _____ **02**
Edito

BIEN VIVRE À NERNIER _____ **03/04**

Un carnaval haut en couleur à Nernier
Candidature pour une 2ème Fleur
Dimanche de Pâques et chocolat !
Bureau d'information touristique
Embellissement du village

ZOOM SUR... _____ **06/07**

Budget 26 : Une gestion au service des habitants

LE DOSSIER DU MOIS _____ **08/09/10/11**

Une nouvelle équipe engagée pour Nernier
les 60 engagements de la majorité municipale

**FLASH SUR LES
COMMISSIONS** _____ **12/13**

Commissions municipales et extra-municipales

LES AGENDAS _____ **14/15/16/17**

Les Estivales de Nernier
La Licorne en cale sèche
ADN : Brocante, voisins et 14 juillet !
C2NY : La saison nautique commence
Concours de pêche à la ligne du bord à Nernier
Musée du lac : Les expos, stages et cours
Shortorama 2026
Notre Dame du Lac : Programme
Cagette à roulette : Fraîcheur et bonne humeur
Au Bon Coin : Un été gourmand & festif
La Paillote du port : Soirées en musique
L'annexe du resto du lac : Les pieds dans l'eau !
Le PTI bar : Saison estivale !

**LE COIN DES
ASSOCIATIONS** _____ **18**

L'amicale des néroniens
Farandole
Les givrés de Nernier

COMMERCE _____ **18**

Les soirées au Bon Coin
Concerts au PTI Bar

FOCUS SUR... _____ **19**

Nos habitants : Finlay Adamec

LES BRÈVES _____ **20**

Éclairage public : Une vision modernisée et adaptée
Centre historique : Priorité aux mobilités douces
Littoral : Signature d'une convention

**CARNETS ROSE,
HOMMAGES ET MARIAGE** _____ **21**

**THONON AGGLOMÉRATION :
CE QU'IL FAUT SAVOIR** _____ **22**

Agglo : Installation du conseil communautaire
Urba : Le PLUi-HM adopté

INFORMATIONS PRATIQUES _____ **24**

Mairie de Nernier
14, route de la mairie
74140 NERNIER
Tél : 04 50 72 82 26
mairie@nernier.fr

Informations:
www.nernier.eu



Journal d'information de la mairie de Nernier

Direction de rédaction : Christian Breuza
Rédaction : Laurence Bosi et les élus
Design : Damien Vaney [vny.co]
Photos couverture : Gaëtan Fisse | dronapix.eu
Impression : Imprimerie Fillion | 400 ex. | juin 2026



BIEN VIVRE
À NERNIER

LOISIRS:

Un carnaval haut en couleur à Nernier

Le samedi 28 février 2026, Nernier a accueilli le carnaval des enfants de Messery et Nernier, organisé par l'association Farandole avec le soutien de la commune.

Les festivités ont débuté avec la fanfare L'Écho des Voirons, offerte par la commune, devant la ferme d'Antioche. Joliment déguisés, les enfants et leurs familles ont ensuite défilé dans les rues du village dans une ambiance joyeuse entraînant les habitants et certains élus. À l'arrivée, petits et grands se sont retrouvés à la ferme d'Antioche pour un goûter offert par la commune, prolongé par une mini-disco et une tombola. Un grand merci aux bénévoles de Farandole pour cette belle réussite.



COURSE AUX ŒUFS:

Dimanche de Pâques et chocolat !

Le soleil était au rendez-vous pour notre traditionnelle chasse aux œufs de Pâques. Dans une ambiance de printemps, le parc de la chapelle Notre Dame du Lac s'est transformé en un terrain de fouille, à la recherche des papiers scintillants. Paniers au bras et sourires aux lèvres, nos petits explorateurs ont quadrillé la zone et n'ont laissé aucun chocolat.

Ce moment de partage a réuni familles et amis dans une ambiance chaleureuse, et s'est conclu autour d'un verre de l'amitié avec parents et grands-parents.

Un événement attendu, qui célèbre la vie de notre commune et le retour des beaux jours.

Merci à tous pour votre présence et votre participation !



ENVIRONNEMENT :

Candidature pour une 2^{ème} Fleur

Depuis 2025, Nernier est labellisé « Villes et Villages fleuris » avec l'obtention d'une première Fleur, reconnaissant la qualité du cadre de vie et les actions menées en faveur de l'environnement.

Dans cette continuité, la commune s'engage vers l'obtention d'une deuxième Fleur en 2026, en structurant sa démarche autour d'une gestion durable, de la valorisation du patrimoine végétal et de la qualité paysagère.

Accompagnés par un bureau d'études en paysage et urbanisme, nous élaborons un plan pluriannuel d'aménagement des espaces publics.

Une démarche collective intégrant les pépinières locales et la participation des habitants, au service d'un cadre de vie harmonieux et durable.





TOURISME

Bureau d'information touristique

Comme chaque été, le bureau d'information touristique s'installera au rez-de-chaussée de l'ancienne poste. Il dépend de l'office intercommunal de Tourisme, Destination Léman (Président : Christian BREUZA). N'hésitez pas à le solliciter pour tous renseignements utiles : promenades, randonnées et services tels que la location de vélos électriques. Il assure aussi la vente des billets pour des parcours avec les bateaux de la CGN.

Date d'ouverture : Samedi 4 juillet jusqu'au 30 août

Horaires : jeudi au dimanche de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Visites guidées de Nernier cet été :

En juillet et août, des guides conférencières vous font découvrir le patrimoine de notre village. Tarifs et inscription obligatoire auprès de l'Office Intercommunale du Tourisme de Nernier.

Le rendez-vous est à la chapelle Notre Dame du Lac à 10h45, les jeudis : 09/07 - 16/07 - 23/07 - 30/07 - 06/08 - 13/08 - 20/08 - 27/08.

D'autres ballades sont organisées dans le cadre programme « Hors des sentiers battus »... se renseigner au bureau d'information de Nernier.



AMÉNAGEMENT:

Embellissement du village

La Ruelle

L'aménagement de la Ruelle, située entre la route de la Croix de Marcille et la place Joseph Vulliez, s'inscrit dans la volonté de l'équipe municipale d'améliorer le cadre de vie et de valoriser les espaces du quotidien. Cet espace de passage, peu mis en valeur jusqu'ici, retrouve aujourd'hui un aspect plus soigné et plus agréable.

Le choix des pavés allie le charme de l'ancien à une touche de modernité, tout en respectant l'identité du village. Cet aménagement rend les cheminements plus confortables et contribue à renforcer le caractère pittoresque et accueillant de Nernier. Une intervention simple et concrète pour embellir le centre historique.

Le quai des Pêcheurs

L'aménagement du quai des Pêcheurs répond à l'engagement de la majorité municipale de valoriser les espaces publics et de renforcer les lieux de vie partagés. Cet espace a été repensé pour offrir un cadre harmonieux, en lien avec le port et le paysage environnant.

Des massifs de plantes vivaces aux couleurs variées ont été installés, accompagnés de bancs tournés vers le port de plaisance, invitant à la détente et à la contemplation. Les platanes existants ont également été mis en valeur, participant à l'identité et au charme du site.

Un espace repensé pour favoriser les rencontres, le bien-être et la qualité de vie au cœur de la commune.





L'imprimeur d'à côté
avec **des idées**
qui vont *loin*

WWW.FILLION-IMPRIMERIE.FR
contact@fillion-imprimerie.fr

40, route des Blaues
74200 ALLINGES
04 50 26 29 13

 Le choix d'un
imprimeur *local*

suivez-nous
 



12 rue du Vêret
74140 Messery
T 04 50 94 73 79
sarl-constantin@wanadoo.fr



EUROPE SIGNALÉTIQUE
SIGNALISATION ROUTIÈRE - MOBILIER URBAIN
☎ 04 50 72 68 17 - 06 10 61 01 70

VETEMENTS PROFESSIONNELS
CHAUSSURES DE SÉCURITÉ
PANNEAUX DE SIGNALISATION ET MOBILIER URBAIN




INCENDIE & INTRUSION

04.50.81.95.95
116 Contre Allée du Larry
74200 MARIN



SARL BERTHET TESSA BOAT
BATEAU ECOLE FRANCAIS - DOUVAINE



04 50 70 70 96
06 21 39 48 34

www.bateau-ecole-geneve74.com



ALTIOSA
Construction - Rénovation
Architecture d'Intérieur
Property & Project Management

Confiez la réalisation de votre projet en toute sérénité.

- Accompagnement complet de A à Z
- Architecture intérieure & design
- Coordination des entreprises
- Suivi de chantier
- Réseau de partenaires qualifiés
- Solutions sur mesure

 VOTRE INTERLOCUTEUR SUR LES RIVES DU LÉMAN 
www.altiosa.com | info@altiosa.com



BUDGET 2026 :

Une gestion rigoureuse au service des habitants

Le conseil municipal a voté le budget prévisionnel 2026 en avril, dans un contexte financier solide marqué par un résultat cumulé 2025 de **+440'240,25 €**. Cet excédent traduit une gestion maîtrisée et responsable. Il permet de sécuriser les finances, de poursuivre les projets et de limiter le recours à l'emprunt.

En 2025, la commune a engagé plusieurs opérations d'investissement : sécurisation de la rue de la mairie et aménagement du parvis, renforcement de la vidéoprotection, rénovation de l'éclairage public, aménagement du parc public et du verger de la ferme d'Antioche.

Perspectives et engagements

Le budget 2026 s'élève à 2'059'087 €. Il a été élaboré selon des principes clairs : maîtriser les dépenses de fonctionnement et maintenir les investissements afin de poursuivre la mise à niveau des équipements, la réhabilitation du patrimoine communal et la rénovation énergétique des bâtiments, tout en accompagnant l'embellissement et le verdissement de la commune ainsi que le renforcement de la sécurité.

Il se répartit entre :

- 1'170'941 € en fonctionnement,
- 888'145 € en investissement.

Ces orientations s'appuient sur une situation financière saine. En 2025, le résultat cumulé de fonctionnement dégage un excédent de +376'909 €

et la commune une épargne brute de 216'919 €, permettant de financer une partie des investissements sans recourir à l'emprunt.

Le quotidien des habitants

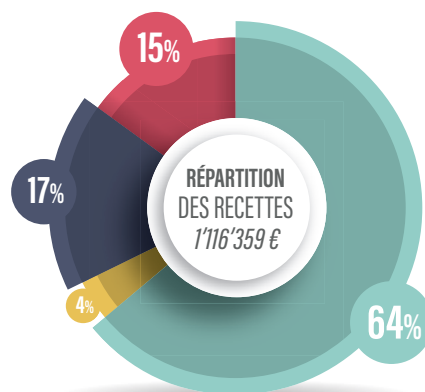
Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 864'102 €. Elles financent les services municipaux, la participation communale aux affaires scolaires et périscolaires, l'entretien des espaces publics ainsi que le soutien à la vie associative.

Elles se répartissent principalement entre :

- 344'257 € pour le personnel (40 %)
- 296'350 € de charges courantes (34 %)
- 150'861 € de participations et subventions (17 %)

Ces moyens permettent de répondre aux priorités des actions du mandat à mener : qualité de vie, services aux habitants et soutien au tissu associatif.

REPARTITION DES RECETTES



Impôts et taxes	647'225,00 € 64%
Produits des services	167'859,00 € 17%
Dotations dont Fonds Genevois	153'636,00 € 15%
Autres produits	41'270,00 € 4%

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
RECETTES	1'116'359 €	477'197 €	1'593'556 €
DÉPENSES	864'102 €	564'559 €	1'428'661 €
RÉSULTAT	+252'256 €	-87'361 €	+164'894 €
REPORT	+124'652 €	+150'692 €	+275'345 €
RÉSULTAT CUMULÉ	+376'909 €	+63'331 €	+440'240 €

Les recettes de fonctionnement de la commune s'élèvent à 1'116'359 €.

Elles proviennent principalement de la fiscalité locale, complétée par les dotations de l'État, les produits des services et la quote-part des Fonds Genevois, qui constitue une ressource spécifique pour le territoire. Cette structure permet d'assurer des ressources régulières et de financer le fonctionnement courant.

Dans la continuité des années précédentes, la municipalité a fait le choix de maintenir des taux d'imposition stables sur les taxes foncières, afin de ne pas alourdir la pression fiscale sur les habitants, tout en intégrant la revalorisation décidée au niveau national. Par ailleurs, une évolution ciblée de la fiscalité sur les résidences secondaires a été décidée afin de préserver l'équilibre du budget communal. Cette approche concilie stabilité fiscale et qualité des services publics.



INVESTISSEMENT

La commune poursuit en 2026 un programme d'investissement ambitieux, orienté vers l'amélioration du cadre de vie, la valorisation du patrimoine et l'adaptation aux besoins des habitants. Parmi les opérations engagées figurent notamment l'embellissement du centre historique, le réaménagement de l'aire de jeux et le développement des mobilités douces, avec la création de stationnements pour vélos. Plusieurs interventions concernent également les bâtiments communaux, avec la rénovation du clocher, des études pour la Ferme d'Antioche et la rénovation énergétique et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite de la mairie. La commune poursuit également ses efforts en matière de transition énergétique et d'équipements publics, avec notamment des travaux sur l'éclairage public et la végétalisation des espaces. Ces investissements traduisent la volonté de préparer l'avenir tout en améliorant le quotidien des habitants.



Une fiscalité maîtrisée et favoriser l'installation de ménages en résidence principale sur la commune.

La commune poursuit une politique de fiscalité maîtrisée, avec des taux stables pour la huitième année consécutive sur les taxes foncières, afin de préserver le pouvoir d'achat des habitants.

En 2026, les taux sont maintenus pour :

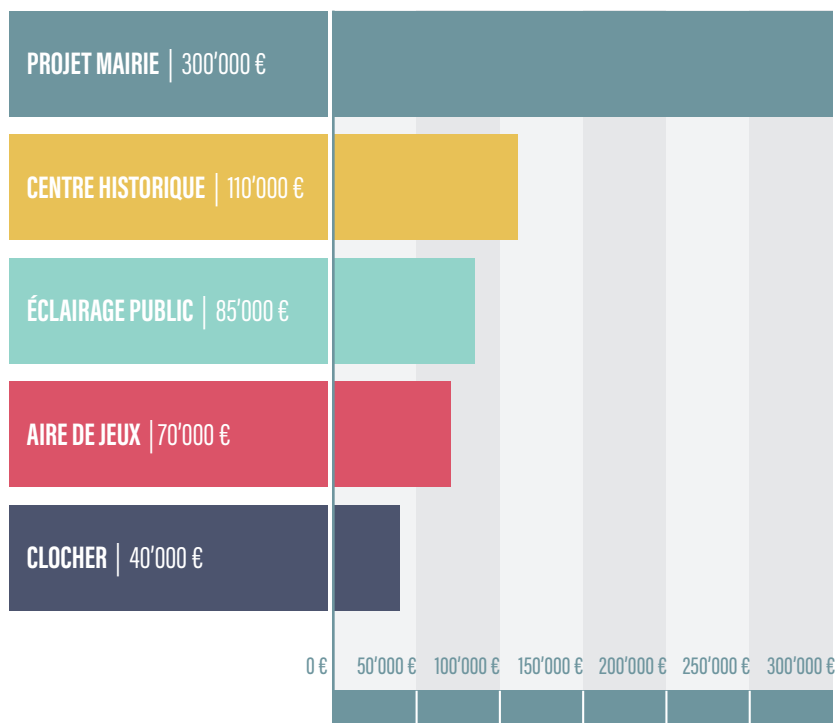
- Foncier bâti : 32,92 %
- Foncier non bâti : 50,92 %

et augmentés de 1,9 point pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 15,12 %

Dans un contexte de zone tendue, un ajustement ciblé sur les résidences secondaires a été décidé, avec pour objectif de favoriser l'installation de ménages en résidence principale et de rééquilibrer l'offre de logements. Les ressources ainsi mobilisées permettent de financer en priorité les services à la population, qui représentent une part importante des dépenses de fonctionnement.

Ce choix traduit une volonté claire de maintenir une fiscalité stable tout en garantissant des services adaptés aux besoins des habitants.

*Favoriser
l'installation
de ménages en
résidence principale
à Nernier.*





ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 : Une nouvelle équipe municipale engagée pour Nernier

Les 15 et 22 mars derniers, se tenaient les élections municipales. Les Néroniens ont renouvelé leur confiance au maire sortant en accordant à sa liste, dès le premier tour, 73,95% des suffrages. Le maire, Christian BREUZA, ses adjoints et les conseillers municipaux sont élus pour un nouveau mandat de six ans.

La première réunion du nouveau Conseil Municipal s'est tenue dès le vendredi 20 mars, date à laquelle les 11 élus sont officiellement entrés en fonction. À l'issue de cette séance d'installation, Christian BREUZA a été reconduit dans ses fonctions de Maire par les élus. Son élection et celle de ses deux adjoints ont eu lieu à bulletins secrets. Par ailleurs, le Maire a nommé par arrêté municipal, une conseillère Municipale Déléguée.



Laurent Grillon

Premier Adjoint

Environnement, espaces publics, sécurité-défense, cimetière et opérations funéraires

Vice-président de la commission urbanisme, habitat et bâtiments communaux
Président de la commission extra-municipale environnement

Le point sur les résultats :

Christian BREUZA Vivre Nernier !	10 sièges	73,95 % 230 voix
Matteo BÄCHTOLD Réinventons Nernier	1 siège	26,05 % 81 voix
INSCRITS SUR LA LISTE ÉLECTORALE		413
PARTICIPATION		77,78 % 322
VOTES BLANCS		3,11 % 10
VOTES NULS		0,31 % 1

Source : Ministère de l'Intérieur

LE MAIRE :



Christian Breuza

Maire de Nernier

Conseiller communautaire délégué au tourisme et à l'attractivité
Président de Destination Léman
Président du SYMAGEV

LES ADJOINTS & DÉLÉGUÉE :



Sylvie Chappaz

Deuxième Adjointe

Démocratie locale, communication citoyenne, finances et ressources humaines

Vice-présidente de la commission finances, ressources humaines, affaires scolaires et périscolaires

"J'ai le plaisir de vous présenter la nouvelle équipe de la majorité municipale. Composée de dix élus, elle repose sur un équilibre réfléchi entre expérience et renouvellement. La diversité des parcours, des âges et des expériences constitue un véritable atout pour appréhender les enjeux de notre commune et agir, de manière concrète et complémentaire, au service de Nernier.

Par ailleurs, un élu issu de la liste d'opposition a intégré le Conseil municipal à la suite de la démission de la tête de liste « Réinventons Nernier ». Je lui souhaite la bienvenue et exprime le souhait d'une collaboration constructive."



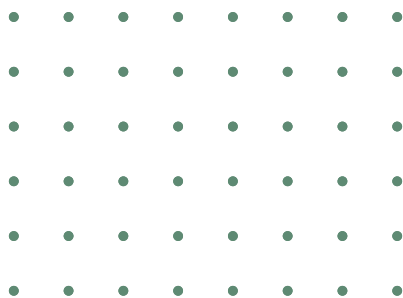
Laurence Bosi

Conseillère municipale déléguée

Communication digitale, promotion de la marque « La Perle du Léman® », culture et événements culturels
Présidente de commission extra-municipale programmation événementielle et culturelle



LE DOSSIER
DU MOIS



LES CONSEILLERS MUNICIPAUX, LISTE MAJORITAIRE :



Philippe Vulliez

Conseiller municipal
Services techniques et travaux



Nadine Zilber

Conseillère municipale
Politique intergénérationnelle
et séniors
Vice-présidente de la commission
municipale politique intergénération-
nelle, cohésion sociale et solidarité



Patrick Combaz

Conseiller municipal
Environnement.



Françoise Thomas

Conseillère municipale
Jeunesse et affaires scolaires



Mariia Carenini

Conseiller municipal
Jeunesse



Jérôme Bamberger

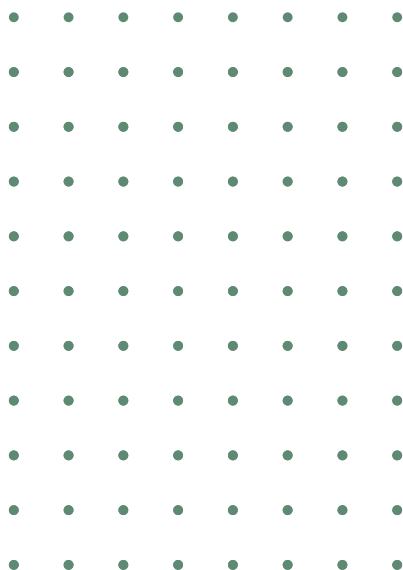
Conseiller municipal
Port de plaisance, vidéoprotection
et éclairage public
Vice-président de la commission
municipale port
Président du Conseil Portuaire.

CONSEILLER MUNICIPAL, LISTE MINORITAIRE :



Jeremy Conrad-Pickles

Conseiller municipal





MANDAT 2026-2032 : 60 propositions aux Néroniens devenues les 60 engagements de la majorité municipale

Au cœur de la stratégie du mandat 2026-2032 figurent les 60 engagements de la majorité municipale. Ils sont directement issus des 60 propositions de l'équipe « VIVRE NERNIER! » présentées aux Néroniens et sont devenues autant d'engagements à la suite de la reconduction du Maire par les électrices et électeurs. Fruit d'un travail de réflexion et de concertation avec la population, ces engagements reposent sur deux piliers essentiels : faire de Nernier une commune bienveillante où chacun trouve sa place, et préserver notre patrimoine commun.

Le plan de mandat constitue la feuille de route de la majorité pour les années à venir. Structuré autour de six orientations stratégiques et de 60 mesures, dont certaines particulièrement ambitieuses, il s'appuie sur une analyse attentive des besoins des habitants et des enjeux spécifiques à la commune. Il fixe ainsi clairement le cap politique du mandat. Au-delà de ces nouveaux engagements, l'équipe municipale entend poursuivre et consolider les actions engagées lors du précédent mandat, tout en développant les services aux habitants et en renforçant leur participation à la vie communale.

Dès les premières semaines suivant l'élection, plusieurs mesures fortes ont été mises en œuvre, telles que l'interdiction du stationnement dans le centre historique tout au long de l'année, dans la continuité des dispositions adoptées

lors du mandat précédent. Autre mesure phare : la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires afin d'encourager l'installation de résidents permanents. D'autres engagements s'inscrivent dans une perspective de plus long terme et nécessitent un travail d'analyse approfondi, à l'image de la réflexion à mener sur l'avenir de l'ancien stade de football.

Chaque année, les habitants seront tenus informés de l'état de l'avancement de chacun des engagements présentés ci-après.

01. Mettre en place une gouvernance responsable et partagée

Gestion municipale

- 1) Placer la proximité et la transparence au cœur de l'action municipale
- 2) Prendre la mesure des attentes de nos concitoyens et les associer aux projets
- 3) Maintenir une gestion financière rigoureuse
- 4) Rechercher des subventions et des partenariats financiers complémentaires

Démocratie locale

- 5) Mettre en place un conseil des quartiers
- 6) Mettre en place une instance de propositions des jeunes, dotée d'un budget participatif
- 7) Créer une commission extra-municipale associant les citoyens sur l'environnement
- 8) Dynamiser la communication numérique

Intercommunalité

- 9) Jouer pleinement notre rôle au sein de Thonon Agglomération
- 10) Etudier la mutualisation de certaines missions avec les communes de la Presqu'île



02. Se mobiliser pour une commune solidaire et bienveillante

Seniors

- 11) Désigner un élu référent pour accompagner nos seniors
- 12) Faciliter le quotidien des aînés
- 13) Créer des ateliers récréatifs/pédagogiques pour les aînés
- 14) Créer un espace de rencontre intergénérationnel de type tiers-lieu Education - Jeunesse
- 15) Désigner un élu référent pour la jeunesse
- 16) Rester impliqués au niveau du conseil d'école et du SIVU Messery-Nernier
- 17) Rechercher une solution « centre aéré » plus satisfaisante pour les familles
- 18) Remplacer les jeux d'enfants par des jeux en bois naturel, respectueux de l'environnement

Solidarité

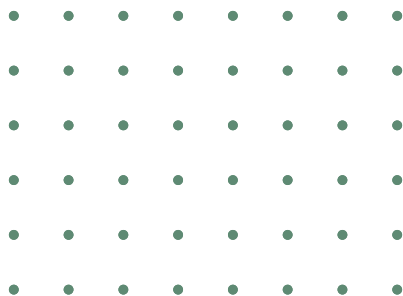
- 19) Réaliser les aménagements nécessaires pour les personnes à mobilité réduite
- 20) Veiller à l'accueil et à l'intégration des nouveaux habitants

03. Garantir la meilleure qualité de vie possible à nos habitants

- 21) Encourager l'installation de ménages en résidence principale
- 22) Mener à son terme le projet de la maison médicale
- 23) Aménager de nouveaux espaces de baignade
- 24) Poursuivre l'embellissement des espaces publics



LE DOSSIER DU MOIS



Propreté

25) Veiller à maintenir la propreté de la commune

26) Implanter un nouveau centre de tri sélectif au niveau de la future résidence Bornée

27) Lutter contre les dépôts sauvages
Sécurité

28) Renforcer nos coopérations avec la Gendarmerie Nationale

29) Favoriser une coopération étroite avec les habitants pour signaler toute activité suspecte

30) Lutter contre les incivilités du quotidien

04. Mettre en valeur notre patrimoine et l'identité de Nernier

Préservation du patrimoine communal

31) Réhabiliter la ferme d'Antioche

32) Réhabiliter l'ancienne poste

33) Accompagner la mutation des propriétés privées dans le centre historique en s'appuyant sur le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)

34) Contenir l'urbanisation dans l'enveloppe urbaine existante en s'appuyant sur le Conservatoire du Littoral et sur le nouveau PLUi

35) Poursuivre le programme d'enfouissement des réseaux aériens

Port

36) Mener à son terme le transfert de domanialité du domaine public fluvial

37) Rénover les pontons du port de plaisance

Tourisme

38) Créer une auberge communale dans une partie de la Ferme d'Antioche

39) Pérenniser le bureau intercommunal du tourisme « Destination Léman »

40) Promouvoir la marque « La perle du Léman », en particulier sur les réseaux sociaux

05.

Préserver notre environnement pour le bien être des habitants et accompagner la transition écologique

Mobilités douces

41) Soutenir la réalisation de la vélo-route ViaRhôna sud Léman à Nernier : chemins de Fenêche, du Moulin et de Péreuse

42) Assurer la continuité des itinéraires cyclables existants et faciliter le stationnement des vélos

Transition énergétique

43) Procéder à la rénovation énergétique de la mairie et à la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

Biodiversité

44) Protéger la source de Marcille qui alimente les fontaines

45) Restaurer la zone humide des Aproz en lien avec Thonon Agglomération

46) Créer un jardin refuge pour la petite faune sauvage

47) Elaborer et mettre en œuvre un plan pluriannuel de végétalisation des espaces publics

48) Elaborer un plan de gestion des espaces naturels et agricoles appartenant au Conservatoire du Littoral

49) Renouveler le label environnemental « Pavillon Bleu » du port de plaisance

50) Obtenir une deuxième fleur au label environnemental « Villes et Villages Fleuris »

06.

Soutenir le sport, la culture et la vie associative

Sport

51) Mener une réflexion sur le devenir de l'ancien stade de football

52) Créer un parcours de santé dans les bois

53) Rétablir et mailler les sentiers piétons

Culture

54) Créer un comité citoyen chargé d'élaborer une programmation événementielle et culturelle accessible à tous

55) Créer une « ruche d'art », espace collaboratif de création artistique

56) Repenser le programme des expositions à la Ferme d'Antioche pour qu'il contribue pleinement au rayonnement de la commune

57) Créer un festival autour de la musique et du théâtre « Les estivales de Nernier »

58) Organiser des séances gratuites de cinéma en plein air durant la période estivale

Vie associative

59) Elaborer une charte de la vie associative définissant les engagements réciproques entre la commune et les associations

60) Mettre à l'honneur les associations et les bénévoles engagés pour la commune





CONSEIL MUNICIPAL :

Le Conseil municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil (Article L. 2121-22 du Code général des collectivités territoriales).

Il fixe le nombre des conseillers y siégeant et désigne les conseillers municipaux qui siégeront. Le maire en est le président de droit.

Par délibération en date du 27 mars 2026, le Conseil municipal a ainsi créé 4 commissions municipales permanentes :

- Finances, Ressources humaines, Affaires scolaires et périscolaires.
- Urbanisme, Habitat, Bâtiments communaux.
- Politique intergénérationnelle, Cohésion sociale, Solidarité.
- Port.

Composée d'au maximum 5 membres, hors le Maire, chaque commission a désigné en son sein un vice-président chargé notamment d'organiser les réunions et d'animer les séances.

La désignation des membres des commissions s'est effectuée :

- À la représentation proportionnelle au plus fort reste lorsque plusieurs listes sont en présence et ont recueilli des suffrages ;

- À la majorité simple lorsqu'une seule liste est candidate ou lorsqu'une liste

n'a recueilli aucune voix.

Par ailleurs, les élus de la majorité ont souhaité créer deux commissions extra-municipales de manière à associer les habitants :

- Commission Programmation événementielle et culturelle dont la première réunion s'est tenue le 9 avril à la Capitainerie.

- Commission Environnement qui sera installée à l'automne.

- Le Conseil portuaire composé d'élus et de représentant des usagers du port de plaisance continue lui à fonctionner. Composition des commissions municipales :

• Finances, Ressources humaines, Affaires scolaires et périscolaires :

Sylvie CHAPPAZ, Jérôme BAMBERGER, Laurent GRILLON, Françoise THOMAS, Philippe VULLIEZ.

• Urbanisme, Habitat, Bâtiments communaux :

Laurent GRILLON, Mariia CARENINI, Sylvie CHAPPAZ, Patrick COMBAZ, Philippe VULLIEZ.

• Politique intergénérationnelle, Cohésion sociale, Solidarité :

Nadine ZILBER, Laurence BOSI, Mariia CARENINI, Laurent GRILLON, Françoise THOMAS.

• Port :

Jérôme BAMBERGER, Mariia CARENINI, Sylvie CHAPPAZ, Patrick COMBAZ, Nadine ZILBER

COMMISSION MUNICIPALE FINANCES, RESSOURCES HUMAINES, AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES :

"Attachée à Nernier, j'ai souhaité m'engager au sein de cette commission pour mettre mon expérience au service de la commune. Je défends une gestion financière rigoureuse et transparente, au service des projets, en mobilisant les financements nécessaires, tout en préservant l'équilibre budgétaire.

À travers cette commission, je veille à la qualité des services municipaux, à l'accompagnement des agents et au bon fonctionnement des écoles et du périscolaire, essentiels à la vie des familles.

Un engagement clair : garantir des services de qualité et préparer durablement l'avenir de Nernier."

Sylvie Chappaz - Vice-présidente



COMMISSION MUNICIPALE URBANISME, HABITAT, BÂTIMENTS COMMUNAUX :

"Très lié au village et à son évolution, j'ai souhaité m'investir dans la commission d'urbanisme pour accompagner les mutations de Nernier. Enfant du village, issu d'une famille néronienne, je suis attentif à son identité et à son cadre de vie.

Sous la responsabilité du maire, j'examine avec les membres les projets d'aménagement de la commune. Mon rôle est de vérifier leur conformité aux règles, tout en veillant à un développement cohérent et respectueux du village.

La commission, composée de membres du Conseil municipal, travaille de manière collégiale. En tant que vice-président, j'assure la convocation des membres et la conduite des séances.

Un engagement pour un développement maîtrisé, fidèle à l'identité de Nernier."

Laurent Grillon - Vice-président





**FLASH SUR
LES COMMISSIONS**

L'ÉCHO NÉRONIEN N°108 | JUIN/JUILLET/AOÛT 2026

COMMISSION MUNICIPALE POLITIQUE INTERGÉNÉRATIONNELLE, COHÉSION SOCIALE, SOLIDARITÉ :

"J'ai souhaité m'engager au sein de cette commission, car elle porte des enjeux essentiels pour la qualité de vie de notre village : le lien social, la solidarité et le vivre-ensemble.

Je crois profondément qu'un village se construit à travers les rencontres, l'attention portée aux autres et les moments partagés entre générations.

Naturellement tournée vers les autres, avec des valeurs de bienveillance et de partage, je souhaite aller à la rencontre des habitants, être à leur écoute et contribuer à faire vivre un village chaleureux, uni et attentif à chacun.

C'est avec enthousiasme et disponibilité que je mènerai cette mission au service des Néroniens."

Nadine Zilber - Vice-présidente



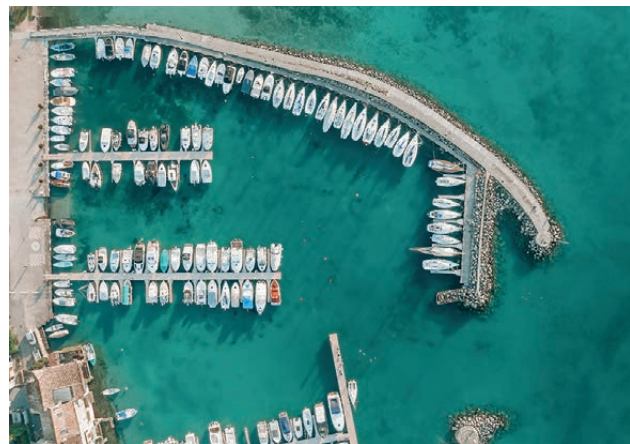
COMMISSION MUNICIPALE PORT :

"Dès mon premier contact avec la commune, j'ai été séduit par le charme du port, qui contribue fortement à l'identité de Nernier, ainsi que par son parcours romantique. Il figure parmi les plus beaux ports du Léman.

La commission est composée de six élus et du garde-port. Elle assure la gestion générale du port en veillant à son entretien, à la sécurité, à la bonne occupation des emplacements et à sa promotion, notamment à travers le label « Pavillon Bleu », décerné chaque année.

Tous les équipements contribuent à l'accueil et au confort des usagers et visiteurs."

Jérôme Bamberger - Vice-président



COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE PROGRAMMATION ÉVÈNEMENTIELLE ET CULTURELLE :

"Chargée du développement culturel, j'ai fait de la programmation de la saison estivale une priorité. Elle concrétise notre engagement de campagne : proposer une politique culturelle de qualité, diversifiée, accessible à tous, qui fait vivre la commune tout au long de l'année et contribue à son rayonnement. Nernier compte depuis toujours de nombreux amateurs d'art et talents créatifs. Il nous a donc semblé naturel de constituer une commission mixte réunissant élus et habitants, afin de construire ensemble une programmation enrichie, fondée sur le partage des idées et des énergies.

Réunie début avril, la commission rassemble 16 membres, tous très investis pour élaborer, dès l'été 2026, une programmation artistique, musicale et cinématographique porteuse de rencontres, de partage et de convivialité pour tous les habitants.

Nous vous attendons nombreux pour partager ensemble ces moments et faire vivre la culture au cœur de notre commune."

Laurence Bosi - Présidente

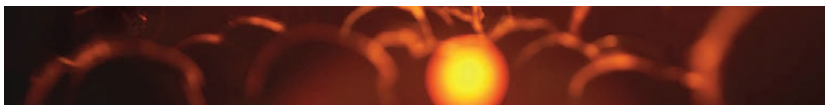
CONSEIL PORTUAIRE :

"Le conseil portuaire réunit les différentes catégories d'utilisateurs afin de recueillir leurs attentes, leurs besoins et leurs suggestions, ainsi que de suivre les activités proposées sur le port (animations, régates, école de voile...).

Il comprend des représentants de la plaisance à voile, du motonautisme, des pêcheurs amateurs et professionnels, ainsi que des prestataires de services.

Il se réunit deux fois par an, en début et en fin de saison. La prochaine réunion aura lieu le samedi 30 mai à 9h, à la Capitainerie."

Jérôme Bamberger - Président





AGENDA CULTUREL

AGENDA :

Les estivales de Nernier

« Les Estivales de Nernier » c'est une toute nouvelle programmation culturelle riche et variée pour tous les publics, qui vous est offerte cet été par la Mairie autour de la Ferme d'Antioche et de son théâtre de verdure. Du cinéma en plein-air, des concerts, des expositions sélectionnés avec soin pour vous, par les membres de la toute nouvelle commission extra-municipale de programmation événementielle et culturelle.



Peinture :
Laure Ternière

Entre le jeudi 2 juillet et le 26 août :

• EXPOSITION & ATELIERS

Chaque semaine, découvrez un nouvel artiste ou un collectif d'artistes dans la salle d'exposition de la Ferme, transformée en centre d'art comme chaque été pour vous faire voyager entre peinture, sculpture et photographie. Ouvert entre 14h et 19h et en matinée le samedi-dimanche. Certains des artistes exposants offriront des ateliers aux enfants et/ou aux adultes (nombre de places limité). Renseignements et inscriptions sur place auprès de l'artiste.

Photographie :
Emilie Pandreau



Samedi 4 juillet :

• CONCERT

Une soirée concert vous est offerte au théâtre de verdure de la Ferme d'Antioche. Le groupe Casting et ses quatre musiciens (voix - basse - batterie - guitare) vous propose des reprises pop-rock-dance. Bar et petite restauration à partir de 19h.

Samedi 11 juillet :

• CINÉMA EN PLEIN AIR

Une grande première au théâtre de verdure, un écran géant de cinéma pour vous offrir un grand film : « En Fanfare » est un film d'Emmanuel Courcol avec Benjamin Lavernhe, Pierre Lottin, Sarah Suco (2024) - Tout Public. à partir de 21h.

Mardi 14 juillet :

• FÊTE NATIONALE | FEU D'ARTIFICE

Comme chaque année, un événement exceptionnel organisé au port de Nernier et dans le parc municipal au-dessus de la Capitainerie à l'occasion du 14 juillet - Musique, bar et petite restauration sur place organisés par l'Amicale des Néroniens - Feu d'artifice offert par la Mairie - Tout Public - à partir de 19h.

Jeudi 23 juillet :

• CONCERT

Une deuxième soirée concert vous est offerte au théâtre de verdure de la Ferme d'Antioche. Le groupe Back to Black et sa chanteuse et ses musiciens, vous propose des reprises pop-rock. Bar et petite restauration à partir de 19h.



Vendredi 7 août :

• CINÉMA EN PLEIN AIR

Une deuxième séance de cinéma au théâtre de verdure où il vous est proposé un film récent : « Ma Mère, Dieu et Sylvie Vartan » réalisé par Ken Scott avec Leïla Bekhti, Jonathan Cohen, Josephine Japy (2025) - Tout Public. à partir de 21h.

Vendredi 21 août :

• VOYAGE MUSICAL

BBlayZ et Pascal Alba est un duo de musiciens, compositeurs, multi-instrumentistes qui propose « Love never dies » une expérience musicale immersive qui trouve naturellement sa place dans des lieux d'exception comme le théâtre de verdure de la Ferme d'Antioche.



Samedi 19 septembre :

• FÊTE DU PATRIMOINE AGRICOLE

Un événement qui vous plongera dans l'esprit des fêtes agricoles d'antan : batteuse à grain, alambic, four à bois, etc. Ambiance musicale offerte par la Mairie. Organisé en collaboration avec les associations : La ferme rêvée d'Arthur, La Licorne et l'Amicale de Néroniens. Bar et petite restauration sur place. À côté de la Ferme d'Antioche à partir de 10h.



LA LICORNE :

Toujours en cale sèche...

Néroniens et passionnés de vieux gréements du Léman se demandent à juste titre, ce qu'il advient de la Licorne. Le voilier a quitté son port d'attache le 21 octobre 2020 et mis en cale sèche pour entretien. Vu l'ampleur des travaux, il a été décidé de ne rien négliger. Plusieurs membres de La Licorne participent chaque samedi matin aux travaux de restauration du bateau. Quand elle regagnera son port d'attache, La Licorne aura subi une restauration minutieuse. Se sont ajoutés des travaux d'urgence sur la toiture du siège de l'association et la restauration de l'embarcadère. Mais l'association continue à animer le repas d'huitres organisé chaque fin d'année avec la Mairie.



CONCOURS DE PÊCHE À LA LIGNE DU BORD A NERNIER

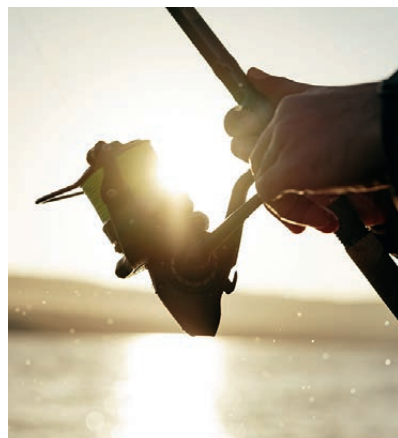
Ce concours ouvert à tous est organisé par l'Association des Pêcheurs du Bord, avec la participation de l'APALLF et de la commune de Nernier, dans un esprit de convivialité, de partage et de passion pour la pêche.

Quai des dériveurs, le dimanche 26 juillet 2026 de 8h00 à 11h30
Inscriptions : le jour-même à partir de 7h30
Remise des prix : 12h00

L'AMICALE DES NERONIENS :

Brocante, voisins et 14 juillet !

Pour L'A.D.N., la saison estivale a commencé par la traditionnelle Brocante de Nernier (la 34ème édition) qui s'est déroulée sur toute la journée du dimanche 24 mai. Pas moins de 259 emplacements ont été proposés cette année aux exposants. Un événement qui rassemble à lui seul près de 8000 visiteurs chaque année (chiffres 2025). La gestion des exposants, la buvette et la petite restauration ont été assurées par la formidable équipe des bénévoles. A peine, quelques jours pour souffler et on retrouve toute l'équipe : vendredi 29 mai à 19h pour la fête des voisins. Troisième temps fort de l'été pour cette équipe infatigable : la fête nationale, qui réunit, mardi 14 juillet, petits et grands autour des magnifiques feux d'artifice sur le lac, offerts par la commune. Chaque année, plus de 50 bénévoles de l'ADN sont mobilisés pour animer buvettes et petite restauration et orchestrer les différents événements de la journée, dont le défilé aux flambeaux des enfants, et le bal avec DJ qui vous fera danser jusqu'au milieu de la nuit !



C2NY :

La saison nautique commence

La saison nautique commence et le Club Nautique de Nernier Yvoire (www.C2NY.org) est prêt pour vous accueillir ! Les bateaux du club sont à l'eau, propres, et préparés par les bénévoles. Le planning de la saison se remplit avec les stages enfants en Optimists : semaine du 20 juillet et les stages adultes en Surprise : les mercredis du 13 mai au 3 juin et la semaine du 24 août. Ces stages permettent une progression de débutant à chef de bord.

Ne ratez pas l'apéro d'ouverture de la saison nautique le vendredi 29 mai à 18h30 à la Capitainerie, et notre régata phare

Les 6 Heures de Nernier le 4 juillet, départ à 11h et remise de prix à 18h30. Tout l'été et jusqu'à octobre, navigations en groupe en partage de connaissances, tous les mardis et jeudis, sur les bateaux du club.

Les régates de championnat commencent dès mai ainsi que les régates d'entraînement avec un rdv chaque mardi. Inscrivez-vous sur Manage2sail, gratuitement, pour y participer. Besoin d'équipiers ou de naviguer avec d'autres personnes, le club a mis en place une bourse aux équipiers locale. Suivez-nous sur FB et groupes WhatsApp du club pour participer aux activités conviviales : sorties en flottille, pleine lune, navigation en mer, etc.





MUSÉE DU LAC :

Les expos

Comme chaque été, le Musée du Lac vous propose de découvrir des artistes et leurs œuvres éclatantes de couleurs, de matières et de passion. Cette année **Laurent TAMANINI, MICKA** et **BOULI** ouvriront la saison du 18 au 28 juin, suivis de **Pascale DETRUIT**, du 2 au 12 juillet, **Guy LEJEUNE** du 16 au 26 juillet, **Pier BUYLE** du 30 juillet au 9 août, **Martin ENGLER** du 13 au 23 août, **JARRIGE** et **Christine FRANK** du 27 août au 6 septembre. La saison sera clôturée par **L'ÉCOLE DE PEINTURE** du 10 au 20 septembre 2026.

Les stages et les cours réguliers

Quatre stages de Pastel sont programmés, en journée (8h30 à 17h), au Musée du Lac, d'ici la fin de l'année :

- avec **Christine Mergnat** "rêves de pastel" : du 4 au 6 juin, du 10 au 12 septembre et du 3 au 5 décembre.
- avec **Marie Fouque** "Souffle de pastel" : du 15 au 17 octobre.

Toute l'année, il est proposé des cours avec **Pascal Robin**, de 14h à 16h le mercredi et de 9h30 à 11h30 le samedi matin. En projet : un cours de peinture mixte (aquarelle, acrylique, huile) sur une journée toutes les 6/8 semaines (le vendredi ou le samedi). Renseignements et inscriptions cours et stages auprès de Colette Pacquelet : 06 71 05 30 70



SHORT :

Shorto-rama 2026

Samedi 15 août au parc municipal de Nernier, retrouvez l'association, pour fêter le cinéma sur grand écran. Le festival de court métrage à ciel ouvert Shortorama vous propose le meilleur du monde fabuleux du court métrage pour tous les âges. Bar et restauration sur place à partir de 19h et surtout le beau temps!!



NOTRE DAME DU LAC :

Programme

L'association poursuit son engagement en proposant cet été une programmation variée et ouverte à tous, mêlant musique, patrimoine et rencontres autour du lac. Entrée libre et corbeille à la sortie :

- Samedi 20 juin, 18h30 **CONCERT : Evening Project** : fête de la musique avec Aude et Noël, duo guitare/voix, reprises pop, blues et rock.
- Vendredi 10 juillet - 18h30 **CONFÉRENCE : Pêcheurs du Léman : d'hier à aujourd'hui** avec Emilie Clerino, Ecomusée de la Pêche et du Lac de Thonon-les-Bains.
- Samedi 5 septembre, 18h30 **CONCERT : Andrew & Friends** : un moment musical chaleureux autour d'un répertoire folk mêlant compositions et reprises.
- Dimanche 20 septembre, 14h à 18h **JOURNÉES EUROPEENNES DU PATRIMOINE : visite libre de la Chapelle** avec diffusion d'une vidéo sur les travaux de restauration réalisés au fil des années.

WEEK-END AUTOUR DES LIVRES

Vendredi 7 - samedi 8 et dimanche 9 août : de 10h à 19h, la librairie associative « **Livres à vous** » sera pendant ces 3 jours installée dans la salle de la capitainerie et vous proposera différentes activités autour des livres : un atelier d'écriture, une balade littéraire et la vente de livres d'occasion au profit de « Bibliothèque sans frontières », pour partager le goût de la lecture, encourager la créativité et créer de beaux moments d'échange entre habitants et visiteurs. Ce projet s'inscrit dans une volonté de faire vivre la culture locale dans un esprit simple et convivial. Participation à l'atelier 25€.

MOMENT CONVIVIAL EN MÉMOIRE DE JACQUES MARCHAND :

Dany Marchand invite les Néroniens à un « pot » amical pour les 50 ans de la première exposition (juillet 1976) de son mari, le célèbre potier et céramiste Jacques Marchand : vendredi 3 juillet à partir de 18h - Place Vegetti



AGENDA DES COMMERÇANTS

AU BON COIN :

Un été gourmand et toujours des ambiances festives

- Week-ends Beignets : une fin de semaine gourmande où les beignets maison seront les stars.
- Week-ends Gratin de Filet de Perche : le grand retour de ce plat incontournable du bar.
- Soirées DJ : Des soirées musicales pour danser et profiter d'une ambiance festive en soirée.

Pour en savoir plus :



@auboncoinnernier



LA CAGETTE À ROULETTE :

Toujours de la fraîcheur et de la bonne humeur !

Les bénévoles de l'association vous accueillent tous les jeudis de 18h à 19h à La Ferme d'Antioche. N'hésitez pas à venir les rencontrer! S'inscrire : lacagetteadherents@gmail.com



LA PAILLOTE DU PORT :

Gault-Millau, soirées en musique et filets de perche

Pour cette saison, La Paillote, répertoriée cette année dans le guide régional du Gault-Millau, organise 4 soirées en musique autour de délicieux filets de Perche : les 27 juin, 11 juillet, 1er août et 15 août. N'oubliez pas de réserver ! Et puis, comme chaque année, vous y serez aux premières loges pour assister aux feux d'artifice du 14 juillet. À noter également que, certains dimanches midi durant la période estivale, des barbecues conviviaux et gourmands vous seront proposés afin de profiter pleinement des beaux jours dans une ambiance chaleureuse et détendue.

Pour en savoir plus :



@la_paillote_du_port

L'ANNEXE DU RESTO DU LAC :

Les pieds dans l'eau !

C'est l'été, on retrouve L'Annexe avec sa terrasse confortable vue sur le port et le lac ! De nombreuses animations sont prévues... et toujours une ambiance conviviale pour profiter pleinement des belles soirées au bord de l'eau. Pour en savoir plus :



@annexedurestaurantdulac



LE PTI BAR :

Saison estivale!

Pour la saison estivale, le Pti Bar propose des animations culinaires régulières à partir de 18h :

- Le jeudi soir : moules marinières & pommes de terre grenaille
- Le vendredi soir : gambas grillées & riz aux petits légumes
- Le samedi soir : barbecue (viandes, brochettes, saucisses & pommes grenaille)

Deux animations musicales sont également prévues cet été, les dates restent encore à définir.

Plus d'infos :



@leptibarnernier



Tout est bon
dans le cochon !



Une soirée
raclette téussie
pour l'ADN!



LE COIN DES ASSOCIATIONS

L'AMICALE DES NÉRONIENS :

Retour en images sur les trois chaleureux rendez-vous gustatifs dans la Ferme d'Antioche proposés par l'Amicale des Néroniens :

- **La soirée « cochon »** : une première très réussie, qui a réuni 94 convives le 29/11/25. Dans une ambiance conviviale, les participants ont partagé un excellent moment autour d'un cochon savoureux.
- **La traditionnelle galette des rois** : samedi 10/01/26, a régalé petits et grands. Elle était offerte pour la 2ème année consécutive par l'association.
- **La soirée « raclette »** : samedi 28/03/26, organisée avec le concours du Tennis Club de Messery, a fait « carton plein » en réunissant 82 gourmands.

FARANDOLE :

La journée bien-être en famille le 26 avril a permis de proposer des ateliers pour prendre soin de soi : yoga avec Julie Ferrez, ateliers bien-être pour les enfants et en duo parent-enfant avec Audrey de Mon Petit Atelier du Léman, ainsi que des massages corps et visage avec Alessensiel. Tous les participants en sont sortis détendus et ravis d'avoir pu prendre le temps de ralentir.

La prochaine date à retenir est le 6 juin, une journée qui s'annonce grandiose : avec au programme : la kermesse de l'école en matinée, la troisième édition des Olympiades et pour clôturer un concert à Messery - ouvert à tous.



LES GIVRÉS DE NERNIER : LE BAIN FROID QUI RÉCHAUFFE !

Vous les avez peut-être déjà aperçus au bord du lac, même en plein hiver... Les Givrés de Nernier, c'est un groupe de passionnés qui se retrouvent chaque semaine pour un moment aussi vivifiant que convivial : le bain en eau froide ! Accessible à tous, dans une ambiance bienveillante et sans esprit de compétition, ce rendez-vous est avant tout un moment de partage, de dépassement de soi et de bonne humeur. Que vous soyez curieux, débutant ou déjà adepte, vous êtes les bienvenus pour découvrir les bienfaits de cette pratique surprenante mais revigorante. Rendez-vous tous les dimanches vers 12h à la petite plage de Nernier. Les Givrés de Nernier vous attendent !



COMMERCES

LES SOIRÉES DU BON COIN :

Cet automne-hiver, toute l'équipe du Bon Coin vous a offert l'occasion de moments de rencontres chaleureuses et conviviales grâce à la programmation de plusieurs soirées à thèmes :

- **Soirée Halloween** (31 octobre) : ambiance festive et concours de déguisements pour tenter de remporter un beer-pack.
- **Soirées Croziflette** (21 et 22 novembre) : une grande tablée conviviale, sur réservation, autour d'une croziflette généreuse.
- **Soirée Pull Moche** (20 décembre) : DJ Oliver Miles a animé cette soirée délirante dédiée au mauvais goût tricoté.
- **Meet the Brewer** (21 février) : une soirée dégustation **Mont Salève & Giffre**, accompagnée d'un repas spécialement imaginé par un chef cuisinier Coco.
- **Meet the Brewer** (21 mars) : une seconde soirée dégustation **Hoppy Road** sublimée par une sélection de mets.



CONCERTS AU PTI BAR:

Ambiance chaleureuse au PTI Bar pendant la saison froide, Jean-François avait organisé deux concerts :

- **Nati James** (5 décembre) : une brillante artiste locale
- **Léa Vitiello** (7 novembre) : une jeune chanteuse-interprète, passionnée par la scène et de partage musical
- Sans oublier les festivités du réveillon du 31 décembre, qui ont réuni les convives autour d'un délicieux cochon à la broche.

Léa Vitiello



**FOCUS
SUR...**

L'ÉCHO NÉRONIEN N°108 | JUIN/JUILLET/AOÛT 2026

NOS HABITANTS :

Finlay Adamec

« jeune rider du village qui s'impose
sur la scène freestyle »

Notre commune est fière de mettre à l'honneur Finlay Adamec, jeune skieur freestyle prometteur et habitant du village, qui s'impose déjà comme l'un des talents à suivre dans sa discipline.

À seulement 17 ans, il évolue sur le circuit Coupe d'Europe en ski freestyle, dans les disciplines du slopestyle et du big air, où il se distingue par son style engagé, sa créativité et sa détermination.

S'entraînant à La Clusaz, il mène de front un double projet exigeant, conciliant sport de haut niveau et études, avec un objectif clairement affiché : intégrer l'élite mondiale du ski freestyle et viser, les Jeux Olympiques d'hiver de 2030.

Comme pour tous les athlètes engagés dans un parcours vers le très haut niveau, se cache un investissement considérable : déplacements, stages, matériel, préparation physique... entouré d'un cadre sportif et humain indispensable à sa progression et en s'entourant de partenaires souhaitant l'accompagner sur une aventure ambitieuse et porteuse de valeurs fortes.

Nous sommes fiers de voir un jeune du territoire porter haut les couleurs de notre région sur les compétitions nationales et internationales, et nous lui adressons tous nos encouragements pour la suite de son parcours. Bravo Finlay pour ton engagement et cette belle trajectoire sportive !



Résultats de cette saison

- 1ère place en Coupe de France Slopestyle à l'Alpe d'Huez.
- 2e au classement général des Coupes de France 2025-2026.
- 5e place en Coupe de France Slopestyle à Vars.
- 5e place en Coupe de France Big Air à l'Alpe d'Huez.
- 4e place en Coupe de France à l'Alpe d'Huez.
- 31e place en Coupe d'Europe Slopestyle à Vars.
- 32e place en Coupe d'Europe Slopestyle à Prato Nevoso (Italie).

 @finlay.adamec

Soutiens ton Sportif !

Plateforme de collecte de fonds de la Fondation du Sport Français dédié aux sportifs de haut niveau :

soutienstonsportif.fr/project/adamec-finlay-athlete-de-ski-freestyle



LES
BRÈVES...

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Une vision modernisée et adaptée

La modernisation de notre éclairage public porte déjà ses fruits : une consommation réduite pour moitié, un entretien allégé et un impact limité sur la biodiversité et les rythmes naturels. Après plus d'un an d'exploitation, et à l'écoute des habitants, nous faisons évoluer le dispositif pour mieux répondre aux usages. Les parkings isolés seront éclairés en continu, et le parking de la ferme sera équipé en LED. L'extinction entre 23H et 6H est remplacée par un éclairage maintenu à intensité réduite pour moitié, afin d'améliorer le sentiment de sécurité tout en poursuivant notre démarche de sobriété énergétique. Une adaptation équilibrée, au service des habitants, de la sécurité et de l'environnement.

La place du Musée
au crépuscule



CENTRE HISTORIQUE:

Priorité aux mobilités douces

Depuis plusieurs années, la commune agit pour limiter la place de la voiture dans le centre historique afin de renforcer la sécurité et la tranquillité publiques, ainsi que de préserver le caractère unique de Nernier : ses ruelles étroites, ses maisons anciennes, ses glycines, et cette atmosphère singulière qui fait toute sa richesse.

C'est dans cet esprit que l'équipe municipale a décidé d'interdire le stationnement dans le village tout au long de l'année.

Pour accompagner cette évolution, des solutions sont proposées aux résidents, notamment l'abonnement au parking de la Ferme d'Antioche à un coût symbolique de 10 €/an et des

aménagements de confort. Soucieuse de ne laisser personne de côté, la commune a prévu des dérogations pour les situations particulières : personnes à mobilité réduite, professionnels de santé et certains intervenants à domicile. L'arrêt reste possible jusqu'à 15 minutes avec les feux de détresse, et l'accès au centre historique est maintenu grâce au badge permettant l'activation des bornes escamotables.

Par ailleurs, afin d'orienter les visiteurs vers les parkings extérieurs, la durée de stationnement dans la zone bleue est désormais limitée à 1 heure (au lieu de 3 heures précédemment).

CONSERVATOIRE DU LITTORAL

Signature d'une convention

Signature de la convention entre le Conservatoire du Littoral, Asters CEN 74, l'Office national des forêts et la commune de Nernier.

Face à l'urbanisation du littoral lémanique et à la fréquentation de ses abords, la préservation des derniers espaces naturels constitue un enjeu majeur.

À la suite de l'acquisition, en 2023, de plus de 50 hectares par le Conservatoire du Littoral, cette convention établit un cadre de gestion partagé entre partenaires et précise les rôles de chacun.

Approuvée par le Conseil municipal, elle est conclue pour six ans (2026-2031), renouvelable et consultable en mairie.

Elle s'inscrit dans notre engagement de préserver les espaces naturels et de maintenir un cadre de vie équilibré entre nature, lac et village.

**Giorgio BURTZ STANTON**

Né le mercredi 14 janvier 2026



En 1954, elle y rencontre André, qui deviendra son mari, avec qui elle aura cinq enfants.

Beaucoup se souviennent de son engagement aux côtés de Madeleine Pertuiset, institutrice, avec qui elle a, durant de nombreuses années, fait vivre les spectacles de Noël de l'école communale. Ensemble, elles imaginaient les scènes, créaient les chorégraphies et confectionnaient les costumes, offrant aux enfants et à leurs familles des moments attendus et précieux.

Marie-Louise était une femme profondément attachée à sa famille et à son village, toujours ouverte aux autres et à la discussion. Elle laisse le souvenir d'une personne généreuse, engagée et chaleureuse.

Samedi 11 avril 2026.

Mariage d'**Yvan MONTMASSON** et **Caroline TACHON**

HOMMAGES

Marie-Louise GRILLON nous a quittés le 27 décembre 2025, à l'âge de 92 ans. Née le 26 août 1933, elle arrive à Nernier en 1941 avec sa famille, venue de Féternes pour travailler à la ferme du château. Elle fréquente dès son premier hiver l'école du village.

Martine MAEDER née le 27 mars 1961, a vécu plus de vingt ans à Nernier, dans une maison atypique qu'elle avait fait rénover, connue sous le nom du « Pigeonnier ».

Ce lieu, à son image, était unique et plein de caractère.

Très sportive, grande skieuse, elle était parmi les premières sur les pistes dès les premières neiges. Nageuse passionnée, elle parcourait chaque jour deux kilomètres, faisant inlassablement des allers-retours entre chez elle

et le port de Nernier, avec une énergie et une détermination admirables.

Mais plus encore, Martine connaissait tout le monde, car Nernier était son fief depuis plusieurs années. Elle y avait ses repères, ses souvenirs, ses liens, et elle en faisait pleinement partie.

Son départ est arrivé beaucoup trop vite, laissant un grand vide derrière elle. Son sourire, sa beauté, sa joie de vivre resteront gravés dans nos mémoires. Elle nous manquera profondément.

TERRASSEMENT 74 SARL

Travaux Publics - VRD



659 Chemin des Gérons

74140 SCIEZ

Tél : 06 26 67 34 79 – 07 89 43 69 00

**LANVERS Matériaux**Pour Particuliers
et
Professionnels

Jardinage, Outillage, Bricolage: une équipe qui fait le J.O.B.

04.50.72.82.25 – www.lanvers-materiaux.fr
535 Route d'Yvoire 74140 NernierDu lundi au vendredi 7h30-12h00 et 13h30-18h00
Les samedis de 7h30 à 12h00Magasin
OutillageMatériaux de
ConstructionCombustibles
Sables et Graviers**NOUVEAUTÉS 2025: VENEZ DÉCOUVRIR NOTRE
EXPOSITION MENUISERIE ET CARRELAGE**



AGGLO :

Installation du conseil communau- taire

Thonon agglomération est administrée par un organe délibérant, le Conseil communautaire. Il est composé de 54 conseillers communautaires titulaires (et 19 suppléants pour les communes ne disposant que d'un seul représentant) élus au suffrage universel direct lors des élections municipales.

Le nombre de sièges attribués à chaque commune dépend de sa population. Plus petite commune de l'agglomération, Nernier dispose ainsi d'un



délégué titulaire, Christan BREUZA, et d'un délégué suppléant, Laurent GRILLON. Composé du Président, de quinze vice-présidents et de six conseillers délégués, le Bureau communautaire est principalement chargé de faire des propositions au Conseil communautaire. Chaque vice-président et conseiller délégué coordonne et anime un domaine de compétences. Le 14 avril, les 54 délégués communautaires se sont réunis lors du conseil communautaire d'installation

afin de désigner les représentants communautaires.

Cyril Demolis, Maire de Sciez, a été élu Président de Thonon Agglomération. Christian BREUZA, Maire de Nernier, a été élu conseiller communautaire délégué au Tourisme et à l'Attractivité. Il exerce également les mandats de Président de l'Office Intercommunal de Tourisme, Destination Léman et de Président du SYMAGEV (Syndicat mixte des gens du voyage sédentarisés et non sédentaires du Chablais).

URBANISME, PLUI-HM

Le PLUi-HM adopté: une vision d'aménagement commune pour un territoire durable et solidaire

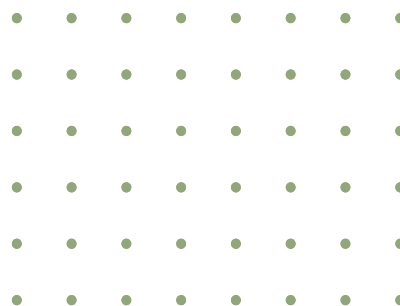
Thonon Agglomération a franchi une étape majeure dans l'aménagement de son territoire avec l'adoption le 16 décembre 2025 de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme de l'Habitat et Plan de Mobilité.

Ce document stratégique, issu d'une concertation approfondie avec les communes, les partenaires publics et



les citoyens, concrétise quatre années de travail. Il traduit une ambition collective en matière d'aménagement, de mobilité et de protection de la biodiversité. Il se substituera alors au PLUi du Bas-Chablais ainsi qu'aux huit PLU communaux encore en vigueur.

Le document cadre est consultable sur le site : thononagglo.fr





Menaïs
travaux publics

TERRASSEMENT

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

ASSAINISSEMENT & VRD

06 40 75 56 22 | menaistp@gmail.com
16, rue des Niollets
ZI des Niollets
74140 DOUVAIN

www.menais-tp.fr



ENTREPRISE
Hauteville

Chauffage | Sanitaire
Ventilation | Climatisation

Maison fondée en 1969



Z.I. des Niollets | 74140 DOUVAIN
Tél. 04 50 94 02 18
sarl.hauteville@orange.fr

LEMAN NAUTIC
- VENTES ET SERVICES DE BATEAUX -



759 Route de Songy - 74140 - Sciez
04 50 72 61 13 - secretariat@leman-nautic.com
www.leman-nautic.com




74200 Thonon-les-bains
04 50 81 90 84

Depuis 1993

**INSTALLATION
& MAINTENANCE:**

Alarme intrusion
Vidéoprotection
Alarme incendie
Contrôle d'accès
Récupération de systèmes existants

securex-sarl.fr



MAISONS DUNOYER

LE DOMAINE DU PORT • NERNIER
À VENDRE



+33 (0)4 50 22 22 88 | dunoyer.com



La brocante
de l'ADN 2026

Services



Suivre **Nernier**
sur **Instagram** :
flasher le QR code.

NERNIER74

MAIRIE DE NERNIER

Téléphone _____ 04 50 72 82 26
Email _____ mairie@nernier.fr
Site Internet _____ nernier.eu

Ouverture au public : Lundi, mardi, jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h30 / 13h30-16h30

Les commerces gourmands

Horaires | Réservation conseillée.

LA COMÈTE

Ouvert du mardi au dimanche midi
midi et soir à partir de fin juin
sur réservation _____ 04 50 72 80 57

LA PAILLOTE DU PORT

Ouvert de 7h30 à 18h
jusqu'à 21h les vend. & sam.
de mi-juillet à mi-août _____ 06 73 98 70 38

LE RESTAURANT DU LAC

Ouvert 7 jours sur 7 depuis le 1er juin
12h à 14h - 18h à 21h (semaine)
12h à 15h - 18h à 21h30
(week-end) _____ 04 50 72 80 52

LA TABLE DE NERNIER

Ouvert midi et soir
du jeudi au lundi _____ 04 50 17 52 43

BAR L'ANNEXE DU LAC

Ouvert du jeudi au dimanche
De 9h à minuit
à partir du 1er mai _____ 04 50 72 80 52

BAR AU BON COIN

Ouvert de 11h à 0h30
(23h30 en semaine)
fermeture le mardi _____ 04 50 72 80 50

LE PTI BAR

Ouvert de 11h à minuit
Fermé le lundi _____ 04 50 76 30 68

Utile

MESSES À NERNIER

Plus d'infos : diocese-annecy.fr/st-jean-baptiste

BUREAU DE POSTE

Nernier : levée à 9h30 du lundi au samedi
boîte aux lettres à l'ancienne poste.

Messery : mardi à samedi 8h30-12h00
vendredi après-midi 14h00-17h00

SERVICES THONON AGGLOMÉRATION

Renseignements _____ 04 50 31 25 00

thononagglo.fr

Services déchets, assainissement,
transports scolaires / mobilité interurbaine
Ligne 152 et, nouveau, 271 pour Genève :
tel : 04 50 26 35 35

L'arrêt se trouve devant l'entrée du cimetière.

BABY SITTING

Amélie LANTERI VOUILLAMOZ (2006)
+41(0)79 834 62 99, amelie_1219@icloud.com
(Français/Anglais)

Eva (2012)
vivieleman@gmail.com

HORAIRES BATEAUX CGN - L3

Nyon - Nernier - Yvoire
Horaires saisonniers
cgn.ch/fr/cgn-mobilite

DÉCHETTERIE

Horaires à partir du 1er avril :
8h00 à 11h45 et de 13h30 à 17h30.
Fermeture hebdomadaire :
Douvaine : jeudi, dimanche et férié
Sciez : mardi, dimanche et férié
Vignette d'accès gratuite disponible à la mairie
(sur présentation de la carte grise du véhicule).

CRÉDITS PHOTO

Les élus, Mairie de Nernier, Laurence Bosi, Christian Breuza,
Damien Vaney, Gaëtan Fisse - dronapix.eu,
les associations de Nernier, 123RF.



MAIRES & CITOYENS

La plate-forme des habitants de NERNIER
mairesetcitoyens.fr

REFUGE DE L'ESPOIR | ARTHAZ

Téléphone _____ 04 50 36 02 80
Secours aux animaux blessés ou abandonnés
animaux-secours.fr

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU _____ 15
Police secours _____ 17
Pompiers _____ 18
ASVP Municipal _____ 06 74 71 60 33
Agent de surveillance _____ asvp@nernier.fr
Garde-Port _____ 06 87 04 05 52
Capitainerie _____ capitainerie@nernier.fr